REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 16 OCTOBRE 2024

Date de convocation : 10 OCTOBRE 2024

Date d'affichage:

10 OCTOBRE 2024

Nombre de conseillers :

En exercice: 21

Présents :

17

Votants:

21

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS: MM.

RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint,+ DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + GARCIA M.

EXCUSES: MM.

PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à DHAUSSY L. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS: MM.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2024-05-04

OBJET

DOUBLE AND NEW PROPERTY OF THE PRECUTORS fronsmiss à la Sous-Présecture le ...

el Jeffhon up es lidua

Subventions aux associations EMAGAMOO BRIDGE TMEMISOOR

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le budget communal 2024,

<u>DECIDE</u> l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT	VOTE
Jeunesse Sportive Haveluynoise	2 000 €	A l'unanimité (21 voix « POUR »)
Judo club Haveluy	920€	A l'unanimité (21 voix « POUR »)
Association au Fil du temps CLIC Porte du Hainaut Wallers	470 €	A l'unanimité (21 voix « POUR »)
TOTAL	3 390 €	

<u>DIT</u> que les dépenses seront imputées à l'article 65748 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Mariette MAYEUX

Jean-Paul RYCKELYNCK

Transmise à la Sous-Préfecture le 1371/10 [2024]
Publice ou notifiée le 222/10/2024

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire.
